

Commune de Lausanne  
Direction des travaux  
Rue du Port-Franc 18  
Case postale 5354  
1002 Lausanne

Lausanne, le 12 juillet 2012

### **Remarque à la mise à l'enquête publique Avenue de la Dôle 13A**

---

Madame, Monsieur,

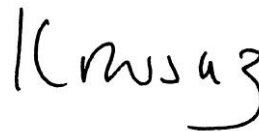
Nous avons examiné les plans de la mise à l'enquête susmentionnée sous l'angle du stationnement pour deux-roues légers. En effet, une salle de gym est une installation qui peut générer une grande fréquentation de personnes et il est indispensable que les infrastructures soient adaptées en conséquence.

Malgré le fait que ce projet ne comporte pas d'éléments par rapport au stationnement des deux-roues, nous demandons que l'infrastructure de stationnement soit adaptée aux fonctionnalités de ce bâtiment. En effet, dans un contexte de centre-ville où il est important que les infrastructures liées à la mobilité douce soient bien développées, il est impératif de prévoir un nombre suffisant de places deux-roues couvertes et sécurisées. Ce n'est qu'à cette condition que les cyclistes auront à disposition une infrastructure qui réponde à leur besoin et que l'on encouragera ce mode de transport doux.

En espérant qu'une solution pourra être trouvée en vue de favoriser la mobilité douce à Lausanne, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.



Stéphane Bolognini  
Président



Karine Crousaz  
Vice-présidente